



Parc  
naturel  
régional  
de l'Aubrac



Jeudi 28 avril 2022  
Info presse

## 6ème concours des pratiques agro-écologiques sur l'Aubrac

# La prairie, ressource fondamentale

Les prairies sont une ressource fondamentale du territoire : bien entendu pour le fourrage qu'elles fournissent aux troupeaux, mais aussi pour leur contribution à la beauté des paysages ou encore à la qualité de l'environnement, de la ressource en eau, à la diversité de la faune et la flore,...

**Le Concours général agricole des pratiques agro-écologiques - prairies et parcours** - est organisé depuis 2016 sur l'Aubrac et dans plusieurs régions. Il valorise les prairies ayant le meilleur équilibre agro-écologique, sur la base de critères alliant l'agronomie, la performance au service de la production agricole, la diversité floristique ou encore les services rendus à la faune sauvage.

**En 2022, le Parc naturel de l'Aubrac, le COPAGE\* et le service Natura 2000 de la Communauté de communes des Hautes Terres d'Aubrac, organisent à nouveau ce concours local, en partenariat avec l'association Bœuf Fermier Aubrac.** Ainsi, les agriculteurs adhérents à ce label pourront proposer une prairie naturelle d'estive, montagnarde, sèche ou moyennement sèche, au-dessus de 1000 m d'altitude, sur les communes qui longent les crêtes de l'Aubrac : Argence en Aubrac, Condom d'Aubrac, Curières, Laguiole, Les Salces, Nasbinals, Prades d'Aubrac, Recoules d'Aubrac, Saint-Chély d'Aubrac, Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, Sainte Urcize et Trélans. Le jury sera composé d'experts en agronomie, en botanique et en faune, encadrés par un président de jury, Mr Michel Ginisty, ancien président de l'association Boeuf Fermier Aubrac. Le vainqueur du concours local pourra participer au concours national dont le prix sera remis lors du Salon de l'Agriculture 2023, à Paris.

Inscription : jusqu'au 27 mai

Visite des parcelles : 9 et 10 juin

Remise des prix : à l'automne, lors de l'ouverture du festival Phot'Aubrac.

Télécharger le bulletin d'inscription : [■ Inscription-CPAE-2022.pdf](#)

### Contacts :

Chargée de mission Biodiversité au Parc naturel de l'Aubrac :

**Bertrand Goguillon / 06 31 52 42 43**

Chargée de mission Communication au Parc naturel de l'Aubrac :

**Céline Carayol / 06 70 58 62 00**

\*COPAGE : Comité pour la mise en Oeuvre du Plan Agri-environnemental et de Gestion de l'espace en Lozère

